HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Un accent sur le savoir

Vol. 30, no 23 — 24 février 2000

Un laboratoire d'analyse de données textuelles est inauguré à la Faculté des arts

Dans le cadre des Journées de la Faculté des études supérieures et de la recherche, le Département d'études françaises et la Faculté des arts ont procédé conjointement à l'inauguration du Laboratoire d'analyse de données textuelles de l'Université de Moncton.

Des membres du corps professoral et des étudiants et étudiantes en ont profité pour présenter les multiples ressources de ce laboratoire unique en son genre. Il est situé dans la salle 133 de la Faculté des arts et regroupe des ordinateurs équipés de logiciels français très puissants (Sphinx, Spad-t, Hyperbase, Alceste, Intex, etc.), permettant l'analyse de divers types de données textuelles, depuis les enquêtes jusqu'aux corpus littéraires.

Après avoir reçu trois ordinateurs de l'Université en septembre 1999, ce laboratoire a été mis en place par les professeurs Sylvia Kasparian et James de Finney, ainsi que par une équipe d'étudiants du Département d'études françaises. Il est aussi le résultat de plusieurs collaborations entre des membres du corps professoral du Département d'études françaises et des spécialistes appartenant au mouvement de la statistique textuelle, comme Adolfo Morrone, Ludovic Lebart, Jean Moscarola et Étienne Brunet, qui ont participé à la formation des chercheurs et étudiants qui oeuvrent d'ores et déjà dans ce laboratoire, qui se veut un espace interdisciplinaire dynamique et ouvert.

Pourront s'y côtoyer des disciplines aussi diverses que la linguistique, la littérature, la sociologie, la politique, l'histoire, la géographie, l'éducation, la musique, l'informatique et la statistique, bref toutes les disciplines dont l'intérêt commun est de fouiller et d'analyser des textes divers à la recherche de significations et de sens souvent invisibles à l'œil nu.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, le professeur James de Finney, Gisèle Chevalier, directrice du Département d'études françaises; Louise Caissie, personne ressource diplômée en linguistique; les professeurs Jean Morency et Sylvia Kasparian, qui assument avec le professeur de Finney la responsabilité du laboratoire.

Astronomie

Il y aura une séance d'observation astronomique le mardi 14 mars de 19 h 30 à 20 h 30 à l'Observatoire situé sur le toit du pavillon Léopold-Taillon. Jupiter, Saturne, Mars et la Lune seront visibles.

Venez en grand nombre

Jeanne d'Arc Gaudet se rendra à l'ONU

Jeanne d'Arc Gaudet, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation, a été choisie pour se rendre aux Nations-Unies à New York du 11 au 17 mars où elle participera aux différentes réunions de la 44e session de la Commission de la condition de la femme et à la troi-sième session du comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Une vingtaine de femmes membres des ONG canadiennes participeront aux travaux et aux activités préparatoires menant à la réunion de Beijing + 5.

Les membres de l'équipe canadienne ont été invitées à l'ONU par l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI) pour notamment assister aux réunions de bilan quotidiennes du gouvernement et celles prévues pour l'équipe de l'AFAI. Elles devront aussi collaborer avec les ONG axées sur l'égalité pour renforcer le réseautage, l'échange d'information et l'élaboration de stratégies pour assurer une meilleure supervision de la phase officielle du processus de Beijing + 5.

C'est la deuxième fois que la professeure Gaudet est invitée à se rendre aux Nations-Unies.

En 1991, elle a joint pendant deux semaines une délégation canadienne d'ONG pour participer à la conférence internationale sur le désarmement.

Lancement d'un Guide de présentation d'une thèse

Le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche a procédé au lancement d'un Guide de présentation d'une thèse, rédigé par Berthe Boudreau en collaboration avec Gildard Boudreau et avec la participation d'un comité ad hoc formé de membres du corps professoral.

Ce Guide servira de référence aux étudiants et étudiantes et assurera une rigueur ainsi qu'une certaine uniformité dans la présentation de thèses à l'Université de Moncton. Il contient des directives quant aux abréviations, aux citations, aux bibliographies, à la table des matières, à la pagination et à tous les éléments qui ont trait à la présentation d'une thèse.

L'auteure a ajouté plusieurs exemples qui faciliteront le travail des étudiants et des étudiantes.

Les unités académiques de l'Université peuvent adopter ce Guide, soit dans sa forme intégrale ou en y ajoutant des addenda. Celles qui décident de ne pas l'adopter sont toutefois encouragées à offrir un outil comparable aux étudiants et étudiantes.

Ce Guide est disponible à la Bibliothèque Champlain et est en vente à la Librairie acadienne.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, les membres du comité ad hoc qui ont participé à la rédaction du Guide de présentation d'une thèse : Truong Vo-Van, vice-recteur à la recherche et doyen de la FESR; Pierre Godbout, professeur à l'École des sciences infirmières; Teréz Rétfalvi, directrice du Département de psychologie; Stéphan Reebs, professeur au Département de biologie; Berthe Boudreau; et Yves Gagnon, vice-doyen de la FESR. Daniel Hickey, professeur au Département d'histoire-géographie, était absent lors de la prise de photo.

Conférences

* **Alain G. Gagnon**, directeur du Centre d'études québécoises de l'Université McGill, prononcera une conférence intitulée «Le passage obligé de l'État-nation à l'État multinational : le cas canadien», aujourd'hui, jeudi 24 février à 19 heures dans le local 328 du pavillon Léopold-Taillon.

Également professeur au Département de science politique de McGill, M. Gagnon est l'auteur de nombreuses publications dans les domaines de la politique canadienne et québécoise, de la sociologie politique, du fédéralisme et du nationalisme.

Renseignements : 858-3749.

* À l'invitation du Département de chimie et biochimie, **Adrian Culf,** du Département de chimie de l'Université Mount Allison, prononcera une conférence intitulée "Coloured Beads : Porphyrins on Resin", le vendredi 25 février à 13 h 30 dans le local D102 du pavillon Rémi-Rossignol.

Renseignements : 858-4331.

* À l'invitation du Département de physique, **Ralf Bruening**, du Département de physique de l'Université Mount Allison, prononcera une conférence en anglais intitulée *"Reverse Monte Carlo Modelling of Structure Changes in Network Glasses"*, le vendredi 25 février à 13 h 30 dans le local B115 du pavillon Rémi-Rossignol.

Renseignements : 858-4339.

* À l'invitation du Département de chimie et biochimie, **Nellie Gagné**, du Département de chimie et biochimie et laboratoire de pathologie moléculaire de l'hôpital Georges-L.-Dumont, prononcera une conférence intitulée «Gènes PAX et le cancer», le vendredi 17 mars à 15 heures dans le local A102 du pavillon Rémi-Rossignol.

Renseignements : 858-4331.

Bienvenue à tous et à toutes.

Mercredi de musique de chambre

Andrew Miller, à la contrebasse, Richard Hornsby, à la clarinette, D'Arcy Philip Gray, aux percussions, et Nadia Francavilla, du Quatuor Arthur-LeBlanc, au violon, participeront au prochain *Mercredi de musique de chambre*, le 1er mars à midi dans l'Aire d'exposition de la Faculté des arts.

Au programme, vous pourrez entendre *"April Remembered"*, du professeur Richard Gibson (écrit en 1999 pour violon et contrebasse), *"Variation I"*, de John Cage (écrit en 1961), *"Stealth"*, de John Burke (écrit en 1986 pour clarinette et marimba) et *"Mnemosyne"* de Veronika Krausas (écrit cette année pour violon, clarinette, contrebasse et percussions).

L'entrée est libre et bienvenue.

Interruption du courant électrique

Il y aura une interruption du courant électrique au campus de Moncton le samedi 26 février de minuit à 4 heures (du matin).

Cette interruption a été décidée après consultation avec Énergie N.-B. qui fera des travaux d'amélioration à l'un de nos câbles à haute tension.

L'Université invite l'ABPPUM à retourner à la table

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a lancé une invitation aux représentants de l'Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs (ABPPUM) à retourner à la table des négociations en vue d'en arriver à la signature d'un nouveau contrat de travail. «L'Université est prête à retourner à la table et à négocier de bonne foi, a-t-il déclaré. Nous réitérons notre invitation à l'ABPPUM à faire de même.»

Les deux parties ont reçu un avis de la Direction des relations industrielles de la province le 18 février indiquant que le ministre du Travail ne juge pas utile de nommer une commission de conciliation pour tenter de régler le différend. «Cette décision, qui fait partie du processus habituel, n'est pas surprenante et était attendue, puisque l'ABPPUM a mis fin aux négociations en présence du conciliateur et a quitté la table le 9 février dernier», a rappelé M. Robichaud.

La lettre du ministère indique que, selon les dispositions de la Loi sur les relations industrielles, l'ABPPUM ne peut tenir un vote de grève avant le 28 février. La Loi exige aussi qu'un avis écrit de 24 heures soit donné pour notifier l'intention de la partie syndicale de faire la grève ou celle de la partie patronale de causer un lockout.

Pour mieux vous renseigner

L'Université a pris diverses mesures dans le but de renseigner la population étudiante et les autres membres de la communauté universitaire sur les conséquences que pourrait avoir un arrêt de travail des membres de l'ABPPUM au campus de Moncton.

Une page web a été préparée spécialement dans ce but et elle sera mise à jour de façon continuelle. On peut accéder à ce site à partir de la page d'accueil (www.umoncton.ca) en cliquant sur *Renseignements sur les négociations* sous la rubrique *Nouveautés*.

Un Centre d'information, situé aux Services aux étudiants et étudiantes (Centre étudiant), a été mis en opération spécialement pour répondre aux questions de la population étudiante. Une ligne téléphonique spéciale a été installée pour ceux et celles qui ne peuvent s'y rendre. Il faut composer le 858-3737 et des personnes ressources seront en mesure de répondre aux questions les plus souvent posées par les étudiants et étudiantes sur les effets d'une éventuelle grève.

Notons aussi que l'Université a publié au cours des derniers jours une série de bulletins spéciaux à la communauté universitaire dans le but de clarifier et expliquer davantage la position de la direction face aux enjeux des négociations.

Plus de flexibilité

Dans le premier bulletin spécial, la direction de l'Université précise que, pour honorer son offre d'augmenter les échelles de salaire de deux pour cent par année pour les trois prochaines années, elle devra réaliser des épargnes dans les opérations. C'est la raison pour laquelle elle demande quelques concessions à l'ABPPUM, de manière à permettre un peu plus de flexibilité dans la gestion. En utilisant des exemples (dégrèvements de recherche, remplacement des congés sabbatiques...), l'Université explique ce qu'elle entend par flexibilité, tout en réaffirmant sa foi en l'esprit collégial et sa volonté de respecter les articles sur la participation consultative. Elle souhaite trouver une formule appropriée pour lui procurer la flexibilité nécessaire pour agir tout en préservant le rôle important que l'ABPPUM doit continuer à jouer dans la direction des affaires de l'Université de Moncton.

Les étapes coûtent cher

L'Université explique dans le deuxième numéro qu'en plus d'offrir une hausse de deux pour cent par année aux échelles de salaire, elle doit tenir compte des coûts reliés aux étapes de carrière lorsqu'elle présente son offre salariale à la table des négociations. Elle démontre que le coût des étapes a un impact considérable sur la masse salariale puisqu'une grande proportion des membres (85 pour cent en 1999-2000) progresseront dans les étapes au cours des prochaines années. En tenant compte de cette progression dans les étapes, des promotions dans les rangs et du remplacement des personnes qui prennent une retraite, le coût global sera de 280 000 $ pour l'année en cours seulement, sans compter les dépenses associées au recrutement de professeurs et professeures. La masse salariale se chiffre présentement à 18,3 millions de dollars pour les postes de professeurs, professeures et bibliothécaires au campus de Moncton.

La liberté académique n'est pas en cause

Dans le troisième bulletin spécial, l'U de M déclare qu'elle n'a jamais eu l'intention de modifier quoi que ce soit dans la convention collective pour atténuer le principe fondamental de la liberté académique et que la sécurité d'emploi liée à la permanence n'est pas remise en cause. La direction propose au contraire de garder le statu quo concernant l'article de la convention qui traite de la liberté universitaire et politique, et de la non-discrimination. Elle indique que, comme le syndicat et toute la communauté universitaire, elle croit fermement aux principes de la liberté académique et de la liberté d'expression, principes qui forment le fondement même d'une université.

L'Université affirme aussi qu'elle n'a jamais remis en cause la pertinence de l'article 11 qui traite de la participation consultative et en propose le maintien. Elle réitère sa volonté de continuer à fonctionner dans le respect de la collégialité et de la particpation consultative.

Expositions

* Jusqu'au 27 février, la Galerie d'art du campus de Moncton présente l'exposition *«Environ trente dessins et deux, trois autres choses»* de l'artiste Tom Henderson, de Sackville.

Ces œuvres sont récentes, datant du début de la septième décennie de la vie de l'artiste. Certaines ont été réalisées pendant son séjour dans une retraite pour artistes dans l'état de Georgie, d'autres à Winnipeg, dans un ancien monastère, et la plupart chez lui, au Nouveau-Brunswick.

Ses dessins de grand format frappent de plein fouet, mais récompensent le regard attentif en laissant s'épanouir la complexité de leur contenu.

Renseignements : 858-4088.

* Jusqu'au 11 mars, la Galerie Sans Nom expose les pièces des jeunes artistes du Département de sculpture de l'U de M.

* Jusqu'au 19 mars, la Galerie Colline du campus d'Edmundston présente «Terre étrangère», de Réjean Toussaint, exposition regroupant une vingtaine de tableaux et dessins exécutés pour la plupart en 1999.

Jean-Paul Vanderlinden est élu président de la Coalition pour la viabilité du sud du Golfe

Jean-Paul Vanderlinden, professeur au programme de la Maîtrise en études de l'environnement et chercheur associé à la Chaire d'études K.-C. Irving en développement durable, a été élu président de la Coalition pour la viabilité du sud du golfe Saint-Laurent.

Cette coalition, regroupant plus de 100 partenaires des milieux communautaires, gouvernementaux, académiques, des Premières nations et de l'industrie des provinces maritimes, a pour objectif de permettre une dynamique intersectorielle de collaboration pour la gestion environnementale du sud du golfe Saint-Laurent.

Il s'agit d'une des plus importantes initiatives intersectorielles de gestion de l'environnement au Canada.

Cette collaboration permettra notamment de définir les objectifs de recherche scientifique prioritaires pour assurer la viabilité dans le sud du golfe Saint-Laurent.

C'est à ce titre que la nomination du professeur Vanderlinden représente une reconnaissance unique de l'expertise de haute qualité développée à l'Université de Moncton notamment grâce aux activités de recherche de la Chaire d'études KC Irving en développement durable dirigée par le professeur Louis LaPierre, aux recherches liées aux activités du programme de la Maîtrise en études de l'environnement dirigé par le professeur Omer Chouinard, et aux activités de recherche du Centre de recherche en sciences de l'environnement dirigé par le professeur Andrew Boghen.

La première activité prévue par la Coalition est une conférence regroupant les différents intervenants ayant un intérêt dans l'exploration minière des fonds marins du sud du Golfe.

Les personnes intéressées par les activités de la Coalition pour la viabilité du sud du golfe Saint-Laurent sont invitées à communiquer avec le professeur Vanderlinden au numéro 858-4498 ou à l'adresse vandrejp@umoncton.ca

L'ABPPUM fait connaître sa position face aux négociations collectives

L'Association des bibliothécaires, professeurs et professeures de l'Université de Moncton (ABPPUM) a fait connaître les raisons qui l'ont poussé à rejeter la dernière offre patronale lors d'une conférence de presse tenue le 15 février.

«Nous croyons fermement que les Acadiens et Acadiennes ont droit à une université digne de ce nom, a expliqué le président, Greg Allain. Nous estimons que les dernières offres contractuelles de l'employeur mettent en péril le droit des Acadiens et Acadiennes à une formation de qualité et l'avenir même de l'Université.»

Les négociations entre l'ABPPUM et l'Université sont au point mort depuis le 9 février dernier, alors que l'ABPPUM rejetait la dernière offre et quittait la table des négociations. Par la suite, lors d'une assemblée générale spéciale tenue le 11 février, les membres du syndicat ont exprimé leur insatisfaction face à cette offre par un vote indicatif unanime.

Ils se sont également prononcés, par un vote indicatif unanime, en faveur d'une grève éventuelle.

Points en litige

Un des principaux points en litige est la question des salaires. L'ABPPUM réclame la parité salariale avec les professeurs et professeures des autres universités de la province.

Le syndicat demande une hausse de 10 pour cent la première année, huit pour cent la deuxième et deux pour cent la troisième année.

«Si les salaires de nos professeurs ne sont pas compétitifs, nous allons perdre d'excellentes candidatures dans le contexte du renouvellement du corps professoral, a soutenu M. Allain. Il n'y a aucune raison pour que les professeurs de l'Université de Moncton soient moins payés que leurs collègues des universités anglophones.»

Les deux partis diffèrent également d'opinion en ce qui a trait aux clauses normatives de la convention collective. Le syndicat maintient notamment qu'en éliminant l'article 3, tel que proposé par l'employeur, la convention collective serait soumise à l'autorité du Conseil des gouverneurs, menaçant la liberté académique des professeurs et professeures.

«Nous voulons une université où règnent la collégialité, la décentralisation, la participation consultative, accordant une pleine voix aux deux principaux corps constituants de l'Université, le corps professoral et le corps étudiant», a déclaré M. Allain.

Des études en version intégrale

Le dernier numéro de la *Collection Maritimes* intitulé «L'industrie de la tourbe au Nouveau-Brunswick : naissance, développement et perspectives d'avenir», ainsi que l'étude "Forêts, filière bois, territoires et développement local au Nouveau-Brunswick", réalisée par Éric Glon, professeur-chercheur à l'Université française de Lille, peuvent être consultées en version intégrale, tout comme les autres numéros de la Collection, sous format Acrobat sur le site Web de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional à www.umoncton.ca/icddr/collec.htm

Rencontre avec Francine Descarries

Francine Descarries, professeure-chercheuse à l'Université du Québec à Montréal, sera de passage à Moncton le jeudi 23 mars et est disposée à rencontrer les personnes qui s'intéressent à la recherche féministe et aux études féministes.

Si le sujet vous intéresse, on vous invite dans un premier temps à soumettre des thèmes que vous souhaitez voir aborder lors d'une séance de travail et d'échanges, qui aura lieu à compter de 13 h 30 jusqu'à 16 heures et, dans un deuxième temps, indiquer si vous êtes disponible pour y participer.

Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements au numéro 858-4414.

Mission solidarité jeunesse en Haïti

La paroisse Notre-Dame d'Acadie organise un projet afin de permettre à six étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton de vivre tout le mois de mai avec les habitants de Terrier-Rouge, en Haïti.

Les jeunes universitaires vont participer à divers projets locaux pour venir en aide aux gens. Pendant leur séjour en Haïti, ils habiteront chez les religieuses Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Au premier semestre, père Yvon LeBlanc, bien connu pour ses sessions bibliques, a organisé dix rencontres sur l'Apocalypse dans la salle de l'église Notre-Dame d'Acadie.

Au-delà de 80 personnes y ont assisté régulièrement et elles ont versé volontairement une contribution à chaque cours. Père Yvon et les responsables de la session ont décidé de remettre cet argent au projet Haïti.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Mélanie LeBlanc, Pauline Lévesque, participante au cour sur l'Apocalypse; Lise L'Anglais, père Yvon LeBlanc qui remet une contribution de 1 200 $ à Sylvie Gallant; Natalie Thibault et père Valéry Vienneau, curé de la paroisse universitaire Notre-Dame d'Acadie. Patricia Murphy, Claude Beaulieu et Auréa Cormier, n.d.s.c., feront partie du projet Haïti mais ils étaient absents au moment où fut prise la photo.

Hebdo-Campus et le Bulletin sur le Web

Des publications réalisées au campus de Moncton, Hebdo-Campus et le Bulletin des anciens, anciennes et amis, sont maintenant disponibles sur le site Web de l'Université.

Vous pouvez consulter la version Internet des deux publications par l'entremise du site portail de l'Université http://www.umoncton.ca/, ou directement à l'adresse suivante : http://www.capacadie.com/hebdocampus/.

La mise en ligne de Hebdo-Campus et du Bulletin a été rendue possible grâce à un partenariat entre l'Université de Moncton, campus de Moncton, et Bulmer-Martin-Gauthier (BMG) Consultants Inc.

Le Service des communications publie une quarantaine de numéros par année du bulletin Hebdo-Campus entre les mois de septembre et juin, qui s'adresse surtout aux membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui ont font la demande.

Chaque semaine, la version intégrale Internet sera disponible le jour même où elle est distribuée sur papier. Il sera aussi possible de consulter les numéros antérieurs puisqu'ils seront conservés dans une section d'archives.

Le Bulletin est produit par l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton à raison de deux ou trois numéros par année et est expédié à environ 20 000 personnes diplômées et amis de l'Université.

Notons aussi que le journal étudiant Le Front, publié au campus de Moncton, est également disponible sur Internet sur le site portail http://www.capacadie.com .

NUANCES

Déjeuner, dîner, souper

Quelqu'un a demandé l'avis du comité sur l'utilisation des termes déjeuner et dîner plutôt que dîner et souper pour désigner respectivement les repas du midi et du soir.

Une étude de la question permet de conclure que l'usage n'est pas encore fixé à ce sujet. Même en France on trouve des variantes : dans les villes on appelle déjeuner le repas du midi et dîner celui du soir. Mais en province et au Canada, on a généralement recours à dîner et souper.

Cependant, en certaines circonstances, partout en France et de plus en plus au Canada, on invite à **déjeuner** le midi et à **dîner** le soir.

Démérite

Il est souvent question dans la presse de « points de démérite ». **Démérite** est français, mais il a surtout une valeur morale; il évoque une perte d'estime dans l'esprit de ceux qui nous jugent, plutôt qu'une infraction sanctionnée par un tribunal ou par la police.

Au fond, on dit « démérite » parce que l'expression anglaise comporte le mot "demerit". Ici encore nous avons affaire à un calque; la pensée française se coule dans un moule anglais.

Pourquoi ne pas parler de **mauvais points**, ou tout simplement de **points**. Il s'agit d'un système de points en vertu duquel un automobiliste se voit attribuer un, deux ou plusieurs mauvais points suivant la gravité de l'infraction qu'il a commise.

Système de points est un bon équivalent de "demerit system".

Source : Les Maux des Mots
Université Laval

Le rétablissement des transferts est essentiel pour le financement des universités

L'Association des universités et collèges du Canada appuie la réclamation unanime des premiers ministres et des leaders territoriaux au premier ministre Jean Chrétien lui demandant que son gouvernement rétablisse complètement le financement de la santé et des programmes sociaux dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

«Il faut que les premiers ministres et le gouvernement fédéral se rappellent que l'enseignement postsecondaire est un pilier fondamental du TCSPS, dit Robert J. Giroux, président et directeur général de l'AUCC. L'augmentation des paiements de transfert fédéraux est un investissement primordial dans la santé et la vitalité des universités et collèges du Canada et dans la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.»

Lors de leur conférence annuelle, les premiers ministres ont réclamé «un rétablissement complet du Transfert social canadien pour financer les programme sociaux, en particulier l'éducation postsecondaire» dans le cadre d'une «stratégie équilibrée». Lors d'une conférence de presse, Mike Harris, premier ministre de l'Ontario, a souligné que les provinces devront faire face à des pressions financières aiguës à cause de la croissance du secteur postsecondaire.

«Nous prévoyons que les inscriptions à temps complet pourront grimper d'au moins 20 pour cent dans les dix prochaines années», affirme M. Giroux.

En rétablissant les paiements de transfert assortis d'un mécanisme d'indexation approprié tel que demandé par les premiers ministres, le gouvernement fédéral démontrera son engagement envers le rayonnement d'une population canadienne bien éduquée et en bonne santé dans l'avenir, dit l'AUCC.

Suite au jugement de la Cour

Le projet de fusion ira de l'avant

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé que les recommandations approuvées par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs en décembre quant à la fusion de facultés et d'écoles seront implantées tel que prévu au campus de Moncton, à la suite de la décision de la Cour de rejeter la requête de l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeures de l'U de M (ABPPUM) qui voulait en bloquer la mise en œuvre.

«La Cour a reconnu le bien-fondé des arguments de l'Université, ce qui signifie que le processus de restructuration académique va reprendre», a déclaré M. Robichaud.

Le jugement qui a été rendu en Cour du Banc de la Reine précise qu'il n'y a pas eu d'irrégularité dans le vote, tel que l'a prétendu l'ABPPUM, lorsque le Sénat académique a approuvé de justesse le projet de fusion de facultés. En outre, la Cour a statué que le Conseil des gouverneurs possède pleinement le pouvoir de prendre ce genre de décision sans avoir nécessairement besoin d'une recommandation positive du Sénat académique.

«La Cour s'est prononcée à la demande de l'ABPPUM et ce jugement permet de clarifier davantage les rôles respectifs du Sénat et du Conseil des gouverneurs, a dit M. Robichaud. Même s'il le voulait, le Conseil ne pourrait se soustraire à ses responsabilités et devoirs que lui accorde la charte. Il ne peut donc déléguer ses pouvoirs ou les limiter; il est tenu de par la loi de les exercer.»

M. Robichaud a ajouté que cela ne veut aucunement dire que le Sénat n'aura plus son mot à dire dans la gestion de l'Université. «Le Sénat continuera comme avant de jouer son rôle en matière d'enseignement, de recherche et d'approbation de programme, a-t-il précisé. À sa prochaine séance, il sera consulté sur les prochaines étapes de la restructuration et ses recommandations seront sérieusement prises en considération par le Conseil. Nous continuerons à exercer une gestion participative, ce qui veut dire que nous allons consulter, écouter, puis décider.»

Francophonies d'Amérique

Francophonies d'Amérique lance un appel d'articles pour un numéro qui paraîtra en mars 2001.

Ce 10e numéro est général et ne portera donc pas sur une thématique particulière. Vous pouvez soumettre une proposition d'article sur tous les sujets qui concernent les francophones d'Amérique et dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, y compris la littérature.

Les propositions d'articles doivent être reçues d'ici le 15 mars et les textes au plus tard le 15 juin à : *Francophonies d'Amérique*, 60, rue Université, C.P. 450, Succ. A, Ottawa, ON, K1N 6N5, à l'adresse sarchamb@uottawa.ca

La revue a toujours une section réservée à des articles sur l'Acadie.

Spectacle

Dans le cadre de la Série du Sommet, le Service des loisirs socioculturels et le Théâtre Capitol présentent l'artiste multidisciplinaire Lilison le mercredi 1er mars à 20 heures au Théâtre Capitol.

Lilison Cordeiro est un artiste multi-instrumentiste originaire de Guinée-Bissau. Il joue du conga, de la guitare, de la contrebasse et d'un instrument traditionnel, le *udu*.

Au départ, ce spectacle était prévu pour le jeudi 2 mars. Les personnes possédant des billets peuvent appeler au 858-4554.

L'entrée varie entre 11,50 $ et 18,50 $ et les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie.

Théâtre

Le Théâtre populaire d'Acadie, en collaboration avec les Loisirs socioculturels et le Capitol, présente "Les Muses orphelines", de Michel Marc Bouchard, le samedi 26 février à 20 heures au Capitol.

Le vernissage de l'exposition «Les Muses orphelines» de l'artiste Mario Cyr, aura lieu à 19 h 30.

Assistez au spectacle et participez au tirage vous donnant la chance de remporter une toile de Mario Cyr. Les billets sont en vente dans le réseau de billetterie.

Powers, Melanson et Picard honorées par l'ASIA

Les efforts des volleyeuses Nicole Melanson, Annick Picard et Christine Powers du Bleu et Or ont été soulignés par l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (ASIA) pour la saison 1999-2000.

La passeuse **Nicole Melanson**, de Dieppe, a obtenu une place sur la première équipe d'étoiles de l'ASIA pour la saison 1999-2000 et sur l'équipe d'étoiles du championnat de l'ASIA qui s'est déroulé à l'Université St. Francis Xavier.

L'athlète de 22 ans a joué un rôle important au sein de la formation de volley-ball féminin cette saison. L'étudiante de cinquième année en psychologie en est à sa cinquième saison avec le Bleu et Or.

L'attaquante **Annick Picard**, de Cocagne, a été choisie au sein de la première équipe d'étoiles de l'ASIA pour la saison 1999-2000.

L'athlète de 21 ans en est à sa quatrième saison avec les Anges Bleus et elle est présentement étudiante de quatrième année en administration.

L'attaquante **Christine Powers**, de Saint-Basile, a obtenu une place sur la deuxième équipe d'étoiles de l'ASIA pour la saison 1999-2000 et sur l'équipe d'étoiles du tournoi. L'athlète qui évolue avec les Anges Bleus pour une troisième saison consécutive, est présentement en troisième année du Baccalauréat en sciences de l'activité physique. Les Anges ont atteint la finale du championnat de volley-ball féminin de l'ASIA en s'inclinant toutefois 3 à 1 contre les Sea-Hawks de l'Université Memorial de Terre-Neuve en finale.

Les Anges avaient pourtant remporté le premier set 25-21 mais elles ont perdu les trois autres 25-17, 25-21 et 25-18. Elles avaient d'abord éliminé les Mounties de l'Université Mount Allison en demi-finale en cinq sets de 22-25, 25-15, 25-16, 18-25 et 15-10.

Annick Picard

Nicole Melanson

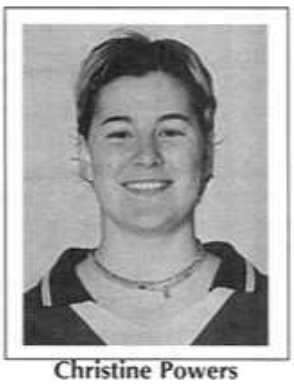

Christine Powers

Championnat d'athlétisme

Le Championnat d'athlétisme de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (ASIA) a lieu demain et samedi 25 et 26 février dans le stade du Ceps.

Des athlètes provenant des différentes universités des provinces de l'Atlantique tenteront de se qualifier afin de participer au Championnat de l'Union sportive interuniversitaire canadienne (USIC), qui aura lieu en mars.

Nouvelle base de données

La Bibliothèque Champlain s'est associée à Nelson Ouellet, professeur au Département d'histoire-géographie, pour la mise sur pied d'une nouvelle base de données qui s'adresse à tous les chercheuses et chercheurs intéressés à l'histoire.

Intitulée *Projet d'indexation et de recherche pour assister le travail de l'écrit* (PIRATE), cet instrument de recherche permet d'accéder à la table des matières de plus de 200 revues d'histoire publiées depuis la fin du 19e siècle.

Pour en savoir davantage et interroger la base de données :
http://www.umoncton.ca/pirate/

RENCONTRE INTERBIO 2000 *– Les étudiants et étudiantes du Département de biologie ont terminé au quatrième rang sur une possibilité de neuf équipes lors de la rencontre Interbio 2000, qui a été organisée à Rimouski par les départements de biologie des universités du Québec. Cette rencontre, qui existe depuis maintenant huit ans, regroupait 600 étudiants et étudiantes francophones et la participation de notre Département de biologie faisait suite à une invitation spéciale de se joindre à eux. La rencontre comprenait six conférences sur plusieurs thèmes de la biologie et des activités éducatives, sociales et sportives. Les étudiants et étudiantes ont aussi eu l'occasion de discuter de leur vécu universitaire, de prendre connaissance de ce qui se vit ailleurs et de créer des liens avec les universités du Québec. La photo nous fait voir les étudiants et étudiantes qui ont participé à cette rencontre Interbio 2000 et qui ont été fort appréciés par leurs camarades québécois.*

Calendrier des événements

CINÉMA

Le ciné-club *Far Out East* présente le film italien "The Legend of 1900" du réalisateur Guiseppe Tornatore, le 29 février et 1er mars à 20 heures dans la salle de projection 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

C'est le récit d'un homme qui a pour prénom l'année de sa naissance, 1900.

Un bébé abandonné sur un paquebot de croisière est recueilli par l'équipage. L'enfant grandit à bord du bateau et jamais ne met pied à terre par crainte de se sentir comme un poisson hors de l'eau.

Pianiste prodige, il enchante les habitués des traversées transatlantiques. L'histoire de 1900, agrémentée d'un peu de magie rendue par des effets spéciaux, est relatée par son ami de toujours et son complice dans la musique. L'atmosphère est féérique jusqu'à ce que le bateau soit retiré du service et destiné à la casse.

CONCERT

Le Département de musique présente un concert varié le jeudi 2 mars à 20 heures dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Quelques étudiants et étudiantes du Département vous interpréteront des oeuvres de compositeurs variés.

L'entrée est libre.

Bienvenue à tous et à toutes.

CONCOURS ACFAS-ACADIE/FESR

Le 11e Concours ACFAS-Acadie/FESR des jeunes chercheurs et chercheuses aura lieu le jeudi 20 avril à la Faculté des arts.

Les étudiants et étudiantes des trois cycles d'études sont invités à présenter une communication dans le domaine des sciences humaines et sociales ou dans celui des sciences pures et appliquées. Des prix de 300 $, 200 $ et de 150 $ sont accordés aux meilleures communications dans chacune des catégories. Il faut s'inscrire d'ici le 15 mars à 17 heures.

Renseignements : 858-4348.

CONCOURS DE PLAIDOIRIE

L'École de droit accueillera le 18e Concours de plaidoirie de la coupe Moncton-Ottawa, le samedi 26 février à 14 heures dans le local 142 du pavillon Adrien-J.-Cormier.

Le juge en chef de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, Joseph Daigle, agira à titre de juge en chef lors de la compétition.

Bienvenue à tous et à toutes.

Renseignements : 858-4560.

GRANDS EXPLORATEURS

La série des Grands Explorateurs présente «Splendeurs des îles de l'Océan Indien» le mercredi 1er mars à 19 h 30 dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Ce documentaire sera commenté sur scène par Marc Garnier qui, après avoir parcouru le monde en traquant les éruptions volcaniques les plus spectaculaires, présente les splendeurs et le charme des îles de l'Océan Indien. L'entrée est de 10 $, 8 $ et 5 $ et les billets sont disponibles au Centre étudiant. Renseignements : 858-4554.

PETITE GALERIE EULALIE

Jusqu'au 25 février, la petite galerie Eulalie présente des «Mixtes médias sur papier» réalisés par des élèves de la sixième année à l'école Vanier de Moncton, sous la direction de leur enseignante Lynn Downing.

Cette galerie didactique en arts plastiques est située dans le local B009 du Centre de ressources pédagogiques du pavillon Jeanne-de-Valois. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures et le dimanche de midi à 17 heures.

PROJET-IMPÔT

Pendant les quatre fins de semaine de mars, des étudiants et étudiantes de troisième et quatrième années de la Faculté d'administration rempliront sans frais des déclarations de revenus pour les contribuables ayant un revenu inférieur à 26 500 $.

Le Projet-impôt sera offert du 10 au 12 mars, du 17 au 19 mars, du 24 au 26 mars, et du 31 mars au 2 avril, le vendredi de 18 heures à 20 h 30, le samedi et le dimanche de 11 heures à 17 heures.

On peut obtenir d'autres renseignements en composant le 858-4446.

SPORT

En **athlétisme**, il y aura des compétitions de l'ASIA les 25 et 26 février à l'Université de Moncton.

Salon carrière en sciences de l'éducation

Le Service de placement du Centre de planification de la carrière des Services aux étudiantes et étudiants organise un Salon carrière à la Faculté des sciences de l'éducation demain, vendredi 25 février, de 9 heures jusqu'à 15 heures.

Ce Salon carrière est organisé avec la participation du doyen, Rodrigue Landry, de même que celle d'étudiants et étudiantes des différents niveaux.

Il aura lieu dans les locaux A-103 et A-105 du pavillon Jeanne-de-Valois.

Les districts scolaires français et anglais du Nouveau-Brunswick ainsi que les districts francophones des provinces de Terre Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ile-du-Prince-Édouard, de certaines régions du Québec ainsi que de l'Alberta et de la Colombie Britannique ont été invités à y participer.

Les étudiantes et étudiants sont invités à visiter les différents stands.

Renseignements : 858-3739.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16h30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Service.des.communications@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Carole Landry, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172

Imprimé sur du papier recyclé.